

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIXIÈME (490^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 17 SEPTEMBRE 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-12035

Révision et priorisation des projets du Plan décennal des investissements universitaires (PDIU) de l'Université du Québec à Chicoutimi pour la période 2020-2030 pour les volets de l'enseignement et de la recherche

- ATTENDU** l'article 44 de la Loi sur l'Université du Québec;
- ATTENDU** le Règlement général 4 « Pouvoirs des instances statutaires »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux affaires administratives;
- ATTENDU** la résolution CAD-11832 du Conseil d'administration relative à la révision et la priorisation des projets du Plan décennal des investissements universitaires (PDIU) de l'Université du Québec à Chicoutimi pour la période 2019-2029;
- ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice aux affaires administratives;

Sur PROPOSITION de Mme Dominique Biron, APPUYÉE par M. Pascal Sirois, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** approuver la révision et la priorisation du Plan décennal des investissements universitaires (PDIU) de l'Université du Québec à Chicoutimi pour la période 2020-2030 pour les volets de l'enseignement et de la recherche, tel qu'annexé à la présente et en faisant partie intégrante.

La secrétaire de réunion,



Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 18 septembre 2019